



TSE – CSC

## **CAHIER PEDAGOGIQUE :**

Contre la pauvrophobie.

Pour l'éradication de la pauvreté et une vie de qualité pour tous·tes.



## Une question de démocratie

La démocratie pour être effective doit garantir à ses citoyennes et ses citoyens la liberté dans l'égalité et qui dit liberté, dit garantie des moyens de subsistance suffisants : l'alimentation, un revenu suffisant, l'emploi, le logement, la santé, l'accès au savoir, la culture... tous des droits essentiels pour chacun et chacune.

Sans cela, la liberté ne signifiera pas la même chose pour tout le monde, un exemple flagrant : « je suis libre de me nourrir sainement mais... à quel prix ? »

Autrement dit, si les pouvoirs publics ont la réelle prétention de garantir la démocratie, il se doivent de sortir durablement les gens de la pauvreté : créer des emplois de qualité, renforcer la sécurité sociale, investir dans des équipements et des services publics et collectifs, seul patrimoine de qui n'en a pas.

Depuis des décennies, tous les niveaux de pouvoir belges et internationaux inscrivent dans leur programme d'action la lutte contre la pauvreté, pourtant, force est de constater qu'elle ne cesse de croître. Lutter efficacement contre la pauvreté implique un investissement important en monnaie sonnante et trébuchante. S'il y a UNE mesure qui exige, par définition, un budget, c'est bien celle qui vise à éliminer la pauvreté (sans oublier l'implication et la co-construction des mesures avec les associations de terrain qui sont au plus près des réalités).

Il faudrait aussi, avant de vouloir éliminer la pauvreté, se poser la question des causes : qu'est-ce qui fait que des gens sont pauvres ou se sont appauvris ? Il ne s'agit pas d'un virus mais des **conséquences de choix politiques**.

Lutter contre la pauvreté, c'est fixer le salaire minimum à un montant suffisant pour une vie décente ; augmenter les allocations ainsi que les pensions au-dessus du seuil de pauvreté ; régler le prix des logements ; refinancer les soins de santé pour les rendre accessibles à tout-e-s et développer la prévention ; rendre la scolarité réellement gratuite et de qualité ; régler le prix de l'énergie, de l'eau et de la mobilité en fonction des moyens des gens ; financer et renforcer la sécurité sociale ; éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes ; ... en prenant des mesures concrètes et en y mettant les moyens.

Les services publics sont le patrimoine des personnes qui n'en ont pas ; lutter contre la pauvreté ne peut se concevoir sans leur renforcement car leur objectif est le bien commun et non la rentabilité. En fournissant des équipements et des services collectifs accessibles, les services publics redistribuent les richesses et réduisent les inégalités : hôpitaux, écoles, crèches, universités, transports, énergie, eau, télécommunications, banques, culture, justice ...

## Loin de lutter contre la pauvreté, les décisions politiques la créent

La situation de nombreux travailleurs et travailleuses avec et sans doit être améliorée. Nous devons faire en sorte que les revenus du travail ou de remplacement permettent de vivre décemment.

Or, trop de secteurs offrent un trop bas salaire et la grande majorité des allocations minimales sont encore en-dessous du seuil de pauvreté qui est actuellement fixé à 1.284€ par mois pour une personne seule et à 2.696€ pour un ménage de deux adultes avec deux enfants.

La crise du COVID a mis une loupe sur des réalités qui touchent plus durement les familles les plus vulnérables financièrement ainsi que les personnes vivant seules. Tout en démontrant que les personnes qui occupaient les postes essentiels et qui ont mis leur santé en danger, sont aussi celles qui sont les moins bien payées.

Dans un contexte où la vie coûte de plus en plus chère et la loi 96 continue à bloquer les salaires et les allocations sociales sous le seuil de pauvreté de façon injuste et inacceptable.



Plus de 2,1 millions de Belges courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.<sup>1</sup>

Le budget du gouvernement Arizona vise un maximum d'économies dans toutes les dépenses sociales et de services publics qui compensaient quelque peu la précarisation et sauvegardent un tant soit peu la cohésion sociale.

Pour les TSE, les revenus du travail et la sécurité sociale doit garantir aux personnes un revenu qui permet de mener une vie qui respecte la dignité humaine. Il est temps de mettre l'humain, son bien-être et sa santé au centre des décisions politiques. Les conséquences de la pauvreté sont plus coûteuses que les investissements dans la lutte contre la pauvreté.

### Lien entre pauvreté et exclusion du chômage

- 47,6% des personnes exclues sont peu scolarisées ;
- L'augmentation des allocations de chômage durant les 3 premiers mois est un leurre car réservée aux hauts salaires et donc ne concerne pas les pauvres ;
- Le renforcement de la dégressivité qui mène après 13 à 24 mois au forfait plonge plus vite les gens dans la pauvreté ;
- Les conséquences de l'exclusion :
  - **Le non-recours aux droits dans le marché de l'emploi** = acceptation d'emplois non convenables, parfois, sans la protection sociale ni revenus suffisants. Bref : augmentation de la pauvreté et de l'exclusion sociale et augmentation de la dégradation du marché du travail ;
  - **Le non-recours temporaire au CPAS** dû au retard que risque de prendre l'octroi du droit **et définitif** pour les personnes qui ne vont pas s'adresser au CPAS (estimé à 30% des bénéficiaires potentiels) ; en 2015, +/-40% des personnes exclues ont disparu des radars. Le non-recours aux droits a plusieurs causes : complexité administrative, fracture numérique, honte, peur de perdre ce qu'on a déjà... cela va renvoyer les gens vers la débrouille, la solidarité familiale, les œuvres caritatives, l'informel, ... le non-recours au RIS est déjà estimé à 45%.
  - **La dégradation des conditions de travail** est inéluctable car : la masse des offres d'emploi, « pénuries » comprises, est inférieure à la demande d'emploi avec ou sans allocations ; les jobs difficiles à pourvoir ne correspondent pas aux profils des personnes exclues ; l'acceptation des jobs hyper-précarisés ne permet pas de sortir de la pauvreté car : revenus bas, parfois au noir ou dans des plateformes sans perspectives d'avenir, emplois pénibles pour la santé, absence du domicile trop long même pour des temps partiels, difficile conciliation vie privée – vie professionnelle, flexibilisation à outrance...
  - **Dégradation de l'accompagnement** car moins de moyens que ce soit pour chercher seul et en collectif ET moins de temps pour s'insérer vu le délai avant exclusion.
  - **Absence de politique globale contre les obstacles à l'emploi** : pas de création d'emplois, pas de création de parcours de formation fluide qui mène à l'emploi, pas de développement de places de crèches et de moyens de mobilité accessibles.
  - **Dégradation de la cohésion sociale** car augmentation des inégalités, de l'individualisme, de la compétition et de la violence en réaction à la violence institutionnelle. Même avec une allocation, 43% des personnes au chômage sont déjà en risque de pauvreté et leur santé physique et mentale est plus dégradée que celle de l'ensemble de la population.
  - **Les travailleurs à temps partiels** risquent de recevoir un RIS dont on va déduire le salaire → aberration, piège à l'emploi ?

---

<sup>1</sup> Pour une personne isolée, ce seuil s'élève désormais à 18.268€ par an, soit 1.522€ par mois. Pour un ménage composé de deux adultes et de deux enfants à charge, ce montant mensuel est de 3.197€.

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>



- **Pression sur les CPAS** qui étaient déjà débordés car risque de retard, manque de moyens pour faire face à la mission, avec la dégressivité accrue la demande va augmenter, fragilisation de communes dont les finances sont déjà dans le rouge (celles qui ont le plus de pauvres sont celles qui ont le moins de moyens), la mission d'insertion socioprofessionnelle risque d'occulter et de **dénaturer leur mission première**.
- **Poursuite du transfert vers les mutuelles** car leur état de santé est déjà dégradé.
- **Augmentation de la pression** sur des services tels que les aides alimentaires, la lutte contre le surendettement, les soins de santé mentale.

### Pauvrophobie : une discrimination à ajouter à la loi Moureaux

Le statut cohabitant, la dégressivité poussée, la limitation des allocations d'insertion dans le temps, les sanctions, la limitation des allocations de chômage dans le temps, les contrôles au domicile... sont tout autant de mesures qui sans sortir les gens du chômage, les briment et les stigmatisent. Toutes ces mesures tout à fait injustes et discriminantes découlent de préjugés contre les personnes précarisées et les confortent dans l'opinion publique et les mentalités lambda. Ces derniers pensent que les personnes au chômage le sont volontairement. Elles ne veulent pas travailler, elles travaillent au noir, les allocations sont très élevées, personne ne les contrôle...

Ces préjugés touchent généralement toutes les personnes considérées comme pauvres et déclassées. Elles subissent, à priori, une attitude hostile plus ou moins visible. C'est ce qu'on appelle la PAUVROPHOBIE. Contrairement aux autres formes de discrimination liées à la couleur de la peau, au genre, à l'origine ethnique, à l'état de santé, ... la pauvrophobie traverse la société et se déclare impunément, sans inquiétude ni risque de sanction.

Aujourd'hui, les vexations et autres insultes envers les pauvres sont monnaies courantes et chez tout le monde car on a toujours un plus pauvre que soi. Aussi, c'est sans risque de révolution que les gouvernements s'attaquent aux droits sociaux en surfant sur ces préjugés et la pauvrophobie qu'elle engendre.

La pauvrophobie est aussi inacceptable que le racisme ou tout autre forme de discrimination. Elle doit être combattue et sanctionner les personnes responsables de propos ou de comportements pauvrophobes.

### Une campagne pour remettre les pendules à l'heure :

Dans le cadre de la journée mondiale pour la justice sociale, le 20 février, les TSE-CSC ont décidé de faire campagne contre la pauvreté car la démocratie se vide de son sens quand les besoins primaires des citoyennes et des citoyens ne sont pas garantis. Quelle liberté pour qui a le ventre vide, est sans logement ou insolvable ?

Une occasion de plus, pour la CSC de dénoncer les mesures politiques qui créent de la pauvreté par des salaires trop bas et des revenus de remplacement (chômage, maladie, pension, CPAS...) dont le montant est en-dessous du seuil de pauvreté ou encore des sanctions et des exclusions qui sonnent le glas des ménages les plus précaires.

Suite à la réforme du chômage, malheureusement, le droit aux allocations a été limité à deux ans maximum. Les modalités pratiques ont été improvisées par des décideurs qui ne semblent pas maîtriser tous les tenants et aboutissants de la question : il n'y a pas eu de créations d'emplois adaptés aux



personnes peu qualifiées ou ayant des problèmes de santé ; on ne sait toujours pas que faire des personnes qui sont privées d'emploi à cause de leur âge alors qu'elles ont une expérience et parfois une longue carrière ; il n'y a pas eu de plan de développement de crèches et autres garderies accessibles pour ne pas obliger les familles à confier leur enfant à n'importe qui ; les décideurs politiques semblent découvrir la situation des aidants proches ; **on n'a pas prévu de sanctionner vraiment les discriminations à l'embauche** qui persistent ; l'impact sur les CPAS et les communes n'a pas été sérieusement mesuré et compensé ; les personnes qui travaillent régulièrement dans des contrats précaires qui ne leur permettent pas d'échapper au compte à rebours sont logées à la même enseigne ; l'impact genré de la limitation n'a pas été mesuré alors qu'il s'agit d'une obligation ; ... la liste est loin d'être exhaustive et l'amateurisme de ses protagoniste n'a d'égal que leur dogmatisme idéologique.

Voilà, pourquoi, les TSE de la CSC ont décidé d'une large campagne contre la pauvrophobie, visant à sensibiliser l'opinion publique, les décideurs et les personnes concernées. Dans un contexte où une part importante de la société va perdre ses revenus et probablement basculer dans plus de précarité, l'objectif est de faire passer le message que la pauvreté est la conséquence d'une mauvaise redistribution des richesses. L'économie va très bien, quoi qu'on en dise, les ressources sont là, c'est leur affectation liée à des décisions politiques antisociales qui sévit.

### Matériel :

Des sous-verres : parce que nous voulons la campagne la plus large possible avec, dans l'esprit d'éducation permanente qui nous guide, la création de discussions potentielles dans les cafés autour de la pauvrophobie.

Dans une forme humoristique : parce que par ces temps moroses, il faut remettre des sourires sur les visages, inciter à réfléchir en gardant de l'espoir, sans misérabilisme et aussi parce que nous prenons souvent le parti de la militance joyeuse.



## Les messages :

<b>RECTO</b>	<b>VERSO</b>	<b>Commentaires</b>
La Pauvreté est un choix politique !	Les politiques adorent les défis... surtout quand ce sont les autres qui les subissent.	Avec des décisions alternatives, la pauvreté peut être éradiquée.
La Solidarité nuit gravement à la pauvreté !	Avec trop de solidarité, on risque de guérir la société... Quelle horreur !	La solidarité est un bon outil de lutte contre les inégalités et la pauvreté et elle a déjà fait ses preuves via la sécurité sociale.
Pauvres, ça peut arriver à tout le monde !	Heureusement, certains ont des parachutes dorés pour amortir la chute.	Des accidents de la vie peuvent faire basculer les personnes les plus travailleuses et les plus économes dans la pauvreté.
Pauvreté et richesse sont les deux faces d'une même pièce !	Minute papillon ! Une des deux faces brille davantage...	C'est, en effet, la redistribution des richesses plus que le manque de ressources qui créent la pauvreté.
La pauvreté ruine la prospérité de toute la société !	Vous êtes pauvres ? Mangez les riches !	Les inégalités sociales minent la cohésion et engendrent la violence
La pauvreté est toujours injuste et inacceptable !	Les pauvres nous donnent mauvaise conscience à Noël.	Oui, notre système de sécurité sociale est conçu pour éviter que des personnes restent sur le bord du chemin, il nous appartient et nous protège. Il ne faut pas qu'il nous soit confisqué !

Pour les TSE, il est temps de changer de paradigme : ce ne sont pas les allocations de chômage qui sont trop généreuses mais les salaires qui sont trop bas. Avoir un emploi qui par définition doit répondre aux besoins des gens est UN DROIT. D'ailleurs, la Constitution belge consacre ce droit en son article 23 :

« Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine... notamment :

1° le droit au travail et au libre choix d'une activité professionnelle dans le cadre d'une politique générale de l'emploi, visant entre autres à assurer un niveau d'emploi aussi stable et élevé que possible, le droit à



des conditions de travail et à une rémunération équitable, ainsi que le droit d'information, de consultation et de négociation collective ;

2° le droit à la sécurité sociale, à la protection de la santé et à l'aide sociale, médicale et juridique ;

3° le droit à un logement décent ;

4° le droit à la protection d'un environnement sain ;

5° le droit à l'épanouissement culturel et social ;

6° le droit aux prestations familiales. »

Sans autre commentaire, les TSE exigent la concrétisation de ces droits par la clarification et la simplification des démarches et des catégorisations complexes qui font obstacle à leur accès limité. Autrement dit, l'Etat (ou l'Union européenne) doit garantir à tout citoyen un emploi à durée indéterminée dans le cadre d'un contrat stable, avec un salaire minimum garanti au-dessus du seuil de pauvreté dans le cadre d'une sécurité sociale forte.

### **Revendications :**

Si le plan de lutte contre la pauvreté se dit réaliste, les TSE ne peuvent que regretter qu'il ne soit pas plutôt ambitieux en se donnant les moyens pour un réel effort contre la pauvreté.

Pour financer la lutte contre la pauvreté, les TSE estiment que les femmes et les hommes politiques se doivent de remettre en question leurs choix et prendre les moyens là où ils sont ; si depuis les années 80, on a remarqué une augmentation de la pauvreté et des inégalités, cela ne signifie pas du tout qu'il y a moins de création de richesses. Au contraire, la création des richesses n'a quasi jamais cessé, ce qui a changé, c'est la juste répartition des richesses qui a pris du plomb dans l'aile.

La Banque Nationale de Belgique, elle-même, dit qu'en 2024, 10% des plus riches détiennent plus de 50% du patrimoine net. Autrement dit, la pauvreté et la richesse sont les deux faces de la même pièce.<sup>2</sup>

À chaque nouvelle législature, l'action des Travailleurs Sans Emploi de la CSC, n'a eu de cesse de vouloir connaître les tenants et les aboutissants du plan régional de lutte contre la pauvreté. Malheureusement, aucun plan ne comportait un budget crédible quand budget il y avait. Or, s'il y a bien une politique qui par définition a besoin d'argent, c'est bien celle qui consiste à éradiquer la pauvreté.

**Contre la pauvreté, les TSE exigent une fiscalité équitable, notamment via un impôt sur la fortune, qui permette le financement de la lutte contre la pauvreté, l'évasion et la fraude fiscales.**

**Plus d'info ?**

[U99kkm@acv-csc.be](mailto:U99kkm@acv-csc.be)

0473 495 903

---

<sup>2</sup> [BNB repartition patrimoniale.pdf](#)